

DELIBERATION PORTANT SUR LES MESURES TRANSITOIRES POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020 - 2021 DU
PORTAIL DE READAPTATION (PASS-R)

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2020,

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales, et
de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente de la CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter les mesures transitoires pour l'année universitaire 2020/2021 du portail de réadaptation (PASS-R) telles
que définies en annexe.

Membres en exercice : 41
Votes : 23
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 6

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2020-01-28-03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU) DU CONSEIL ACADÉMIQUE UCA DU MARDI 21 JANVIER 2020

ANNEE 2020 - 2021 : PÉRIODE TRANSITOIRE AVANT LA MISE EN PLACE DU PASS-R

Le PASS-R, portail Réadaptation validé par la CFVU du 10 décembre 2019 ne pourra pas être mis en place pour l'année universitaire 2020 - 2021 qui sera une année transitoire. Le projet UCA PASS-R a été jugé par le Ministère comme un projet fédérateur s'inscrivant pleinement dans les expérimentations qui seront possibles à la rentrée 2021. Cependant, les modalités règlementaires de Parcoursup concernant les formations paramédicales, n'ont pu être modifiées dans un délai aussi restreint.

Année transitoire 2020 – 2021 : Dispositions proposées pour Masso-kinésithérapie

En application de l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute, les dispositions transitoires suivantes sont proposées :

Une mineure STAPS est ouverte dans le PASS pour l'année transitoire 2020 - 2021 avec une capacité d'accueil de 140. Elle a été indiquée dans Parcoursup comme étant la voie préférentielle pour les étudiants souhaitant intégrer l'école de Masso-Kinésithérapie. Les étudiants souhaitant candidater pour l'école de Masso-Kinésithérapie devront choisir l'UE spécifique Médecine (en plus de la mineure santé).

La passerelle Kiné de la licence STAPS est maintenue.

Le recrutement se fera également par la PACES redoublants.

Le nombre de places pour chaque voie a été déterminé en accord avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy.

| Voie d'accès | Nb de places |
|-----------------------|--------------|
| PASS | 20 |
| Passerelle Kiné STAPS | 10 |
| PACES Doublants | 60 |

Depuis 3 ans, le recrutement à l'IFMK de Vichy comporte 80 étudiants issus de PACES (dont 75 % de redoublants - nombre parfaitement régulier) et 10 provenant de STAPS avec mention kinésithérapie.

Pour 2021 - 2022, la mineure STAPS du PASS sera supprimée et le portail PASS-R (réadaptation) expérimental sera mis en place. Une LAS deuxième année sera ouverte en Licence STAPS afin de permettre aux étudiants PASS mineure STAPS en 2020 - 2021 de tenter une deuxième chance en 2021 - 2022. La passerelle Kiné STAPS sera maintenue.

Année transitoire 2020 – 2021 : Dispositions proposées pour Ergothérapie

Comme prévu, un concours est organisé pour la dernière fois (9 avril 2020) pour un cursus en 3 ans. Les étudiants inscrits dans le PASS, dans les LAS ou en Licence STAPS Passerelle Kiné en 2020 - 2021 pourront candidater (avec sélection en fin 2020 - 2021) à l'école d'Ergothérapie pour un cursus en 4 ans (PASS ou LAS ou STAPS Kiné + 3 ans d'ergothérapie). La répartition des places entre ces trois filières sera déterminée ultérieurement.

Recrutement de 25 étudiants en juin 2020 à l'Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie d'Auvergne.

Année transitoire 2020 – 2021 : Dispositions proposées pour Orthoptie et Orthophonie

Recrutement direct dans Parcoursup (régionalisé)

- Orthoptie : 25 places
- Orthophonie : 25 places.